RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Avis n° 25-A-05 du 12 mars 2025 relatif à une proposition de nomination aux fonctions de rapporteur général de l'Autorité de la concurrence

L'Autorité de la concurrence (commission permanente),
Vu la lettre enregistrée le 12 mars 2025 par laquelle le ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique a saisi l'Autorité de la concurrence d'une demande d'avis concernant une proposition de nomination aux fonctions de rapporteu général de l'Autorité de la concurrence ;
Vu le livre IV du code de commerce, et notamment ses articles L. 461-4 et R. 461-3 ;
Après avoir délibéré sur la candidature de M. Umberto Berkani, lors de la séance du 12 mars 2025, émet un avis favorable sur la proposition de nomination aux fonctions de rapporteu général de l'Autorité de la concurrence.

Délibéré sur l'audition de M. Umberto Berkani, par M. Benoît Cœuré, président,

Le président,

Benoît Cœuré

M. Thibaud Vergé et M. Vivien Terrien, vice-présidents.

La chargée de séance,

Claire Villeval

© Autorité de la concurrence